

Cantons actuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ADF des Montagnes (NE)

Vingt bougies à La Chaux-de-Fonds

(ib) – La section des Montagnes de l'Association des droits de la femme a choisi le 7 février pour son assemblée générale annuelle. En ce jour anniversaire, cette réunion protocolaire a pris un autre ton dans une solidarité revitalisée par le souvenir du long combat des aînées. C'est l'une d'entre elles qui a soufflé les vingt bougies d'un gâteau de circonstance. Le journal local *L'Impartial* avait en outre consacré une page à l'historique de la longue campagne du suffrage féminin, avec l'interview de Raymonde Schweizer, qui fut la première femme de Suisse à occuper un siège dans un Grand Conseil.

«Honnêtement, s'interroge cette militante de la première heure, est-ce que ça a changé quelque chose?» Reconnaisantes, les militantes d'aujourd'hui savent qu'il y a eu changement; du moins promesse et possibilités de changement. Certains voies légales ont été ouvertes, comme l'égalité des droits d'entrée dans la Constitution il y a dix ans. Les anniversaires se recoupant, c'est à celui-là que faste sera donné le 14 juin prochain. Avec un groupe élargi autour de cette commémoration et de soutien à l'idée de grève de l'USS. L'ADF sera dans la rue et manifestera de diverses manières pour faire le point des maigres acquis et dire l'espoir d'une avance plus concrète vers l'égalité. Cela entre autres projets.

Neuchâtel

Le BEF entre sur la scène politique

(ib) – Lors de la session du Grand Conseil neuchâtelois de janvier dernier, le Bureau de l'égalité et de la famille avait deux raisons d'être attentif aux débats: d'une part pour la révision de la loi sur le recouvrement et l'avance des contributions d'entretien (pensions alimentaires des enfants des couples séparés) et d'autre part

pour la discussion du rapport sur la pauvreté dans le canton de Neuchâtel.

Le premier sujet a passé sans problème, à l'unanimité. Ainsi le SCRACE (service de recouvrement des pensions alimentaires) a vu son action s'étendre sans limitation de temps. Auparavant, la loi stipulait que le versement se faisait par l'Etat durant une année; au-delà de ce terme, les responsables de la garde des enfants s'adressaient aux services sociaux respectifs en cas de non-paiement de l'ex-conjoint débiteur. Pour l'Etat, c'était une sorte de tour de passe-passe financier. Etant donné que, dûment actionnés par les services cantonaux, les parents débiteurs réglaient le 85% de leur dû, la perte n'était pas très grande, se soldant à quelque 300 000 francs par année.

Avec la révision de la loi, l'Etat se donne des moyens d'action élargis pour le recouvrement des sommes dues et les chefs et cheffes de familles monoparentales n'ont plus cette désagréable situation de «tomber» à l'assistance. A relever qu'en 1970, à l'institution de la loi déjà, la députée Marcelle Corswant demandait cette application illimitée; qui fut d'abord accordée pour six mois, puis pour une année.

Les députés et députées étaient vraisemblablement plus préoccupés par d'autres sujets pour chinoiser sur celui-là. En particulier, le rapport sur la pauvreté a alimenté un débat aux virages étonnants. Ce fut l'occasion pour le BEF d'entrer en fanfare – dissonante pour certains – sur la scène politique. Sur demande du Conseil de la famille et de l'égalité, organe élargi et représentatif institué en appui du travail du Bureau, la déléguée s'était permis d'envoyer une recommandation à chaque député-e pour les deux points qui touchaient particulièrement son domaine d'intervention, soit les femmes et la famille.

Une démarche qui a soulevé un tollé quant à sa forme. Un

service de l'Etat n'avait ainsi, a-t-on appris, pas à s'adresser directement aux député-e-s! Tout fut dit pour stigmatiser cette «accident de jeunesse» du nouveau service, pardonné parce que découlant d'un «enthousiasme juvénile». Fort heureusement, il y eut quelques voix pour défendre cette intervention, une députée relevant que justement ce bureau prendrait peut-être parfois des voies inusitées pour se faire entendre. Le conseiller d'Etat concerné, Pierre Dubois, admettant une erreur de procédure, a confirmé que la cause des femmes et de la famille aurait encore besoin de «gros souliers» pour avancer.

Sur certains bancs, le fond de l'air avec un souffle de machis-



Catherine Laubscher-Paratte.

me tout-de-même, pour virer au paternalisme envers la jeune déléguée Catherine Laubscher Paratte, remise à l'ordre par autant de papas sentencieux. Etait-ce là une manière d'évacuer le débat de fond, comme cela fut fait pour l'ensemble du rapport, le débat s'achoppant sur la méthode d'investigation et les lacunes ainsi engendrées? Difficile d'affronter la pauvreté de face, et celle des femmes et des familles monoparentales en particulier. La déléguée voulait simplement rappeler que ces dernières, souvent doublement précarisées, payaient un lourd tribut à la pauvreté et méritaient une attention soutenue.

Mais l'éclat provoqué a permis une entrée du BEF sur la scène politique cantonale, avec médias radio et TV à l'appui. Plus personnes ne doit dès lors ignorer l'existence du BEF, dont la déléguée ne s'est pas laissé impressionner par la levée de boucliers.

Neuchâtel

Le CLAF roule pour elles

(ib) – Avec l'accueil d'une 24^e société, le Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises peut hisser pavillon. Les nouvelles étaient bonnes lors de l'assemblée générale tenue au début de l'année.

Indubitablement, le Centre de liaison de Neuchâtel répond à son rôle, à la fois de lien entre ses divers membres et de représentation la plus générale possible des Neuchâteloises. Les activités relatées confirment que le CL comble de véritables besoins. Ainsi, Centr'Elles, permanence d'information, a vu affluer plus de cent demandes; les consultations juridiques ont eu le même succès. Ce sont toujours les problèmes de couple, de famille, de solitude et d'inégalité qui amènent les femmes à prendre contact. Riches de documentation et d'expériences personnelles, les répondantes peuvent aiguiller les femmes vers les services compétents ou les renvoyer aux consultations juridiques pour les conseils de ce domaine.

Le CL a un bulletin, l'Info, qui l'année dernière a paru quatre fois. Il est aussi représenté par sa présidente et sa vice-présidente au Bureau de l'égalité et de la famille (BEF), en fonction depuis octobre dernier.

Dans les activités de l'exercice écoulé, la Journée d'automne des femmes neuchâteloises brille d'un succès très réussi. Les places vacantes au comité ont été pourvues par des élues qui annoncent de belles potentialités d'action.

Pour cette année, le centre de liaison a de nombreux projets. Avec le groupe ORPER (orientation personnelle), une formation sera donnée aux personnes intéressées à participer à Centr'Elles, les préparant à répondre aux diverses situations présentées. Sur demande, un cours de self-défense sera également organisé. Une journée d'étude est envisagée avec l'association jumelée de Besançon. Le CL marquera encore le 14 juin, en participant à l'activité du Bureau de l'égalité et de la famille.



Notre Faculté des sciences sociales et politiques met au concours un poste de

**Professeur associé à temps partiel (50%)
de psychophysologie**

Entrée en fonction: 1er septembre 1991.

Les candidatures (avec curriculum vitae et publications en deux exemplaires) sont à adresser au Président de la Commission de présentation «Psychophysologie», Faculté des SSP, BFSH 2, 1015 Lausanne-Dorigny, tél. 021/ 692 46 55. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Souhaitant promouvoir l'accès des femmes aux postes universitaires cadres, l'Université encourage vivement les femmes qualifiées à postuler.



Notre Ecole des hautes études commerciales ouvre une inscription pour un poste à plein temps de

Professeur d'intégration européenne

Enseignement principal centré sur des cours d'intégration européenne (programme de licence en sciences économiques). Il comprend également un cours de base de faits et institutions économiques ainsi qu'un cours à définir d'entente avec le candidat.

Entrée en fonction: 1er septembre 1991.

Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat en sciences économiques, avoir publié des travaux relatifs aux matières enseignées et justifier d'une expérience professionnelle pertinente.

Avant de déposer leur candidature munie de deux références sur leurs qualités scientifiques et pédagogiques (délai le 15 mars 1991) les intéressés voudront bien demander le cahier des charges du poste au professeur Olivier Blanc, Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. 021/692 40 36.

Souhaitant promouvoir l'accès des femmes aux postes universitaires cadres, l'Université encourage vivement les femmes qualifiées à postuler.

Agenda

Villa Cassandre

Nous avons déjà évoqué plusieurs fois dans ces colonnes les activités du Centre de formation et de vacances pour femmes Villa Cassandre à Damvant. Les responsables organisent une **soirée d'information** et de discussion sur ce centre (historique, réalisations, programme) le **15 mars** à 20 h à l'Hôtel Suisse de Delémont. Adresse de la Villa Cassandre: 2914 Damvant, tél. (066) 76 61 85.

Procréation assistée

«Respecter et maîtriser la vie: quels critères moraux et quelles stratégies politiques?», tel est le thème d'une conférence qui sera donnée par le Dr **Alberto Bondolfi**, le **mardi 12 mars** à 20 h, au Centre Avenir à Delémont, dans le cadre du débat sur l'initiative du Beobachter.

Education et non-violence

Le **Centre du Louverain** organise un week-end résidentiel d'approfondissement sur le thème «Education et non-violence» du **vendredi 22 mars (soir) au dimanche 24 mars**. Le vendredi soir à 20 h: conférence de Patricia Patfoort, puis deux jours d'exercices pratiques, évaluation et réflexion. Prix global: entre 100 fr. et 150 fr., selon possibilités.

Renseignements: Centre du Louverain, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 16 66.

Les femmes et l'Europe

Le **Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises** organise une journée bilingue sur le thème «Quelle Europe pour nous les femmes?», qui aura lieu le **jeudi 11 avril** à l'Uni - Miséricorde. Conférencières: **Yvette Jaggi**, conseillère aux Etats, syndique de Lausanne, et **Roselyne Crausaz**, conseillère d'Etat, ancienne présidente de la Conférence des affaires universitaires et de la recherche du Conseil de l'Europe. Après les conférences, travail en ateliers sur différents thèmes.

Autodéfense

Le **Centre de liaison des associations féminines vaudoises** organise des cours d'autodéfense en huit leçons, à la Maison de la femme (Eglantine 6), à **Lausanne**. Objectifs du cours: apprendre à éviter un agresseur, à esquiver un coup, à maîtriser le danger. La prochaine série démarre en avril: se renseigner au (021) 20 04 04.

A **Genève**, l'association Viol-Secours continue d'organiser des stages de self-défense avec Lucie Dextras, cofondatrice de l'association Fem-Do-chi. Les prochains stages (avril et mai) sont des stages d'approfondissement destinés uniquement aux personnes ayant déjà suivi un stage de sensibilisation. Se renseigner au (022) 733 63 63.

A lire

La Bibliothèque de l'ADF, à Lausanne (av. Eglantine 6), nous signale ses dernières acquisitions, à emprunter ou à lire sur place:

- **Ariane Schmitt**, *Entretiens avec Agathe Salina*, Ed. Cabédita.
- **Janine Massard**, *Terre noire d'Usine*, Ed. de la Thièle.
- **Françoise Giroud**, *Leçons particulières*, Ed. Fayard.
- **Denis Querlen**, *La Chirurgie au Féminin*, Ed. Hatier.
- **Dr E. Klein**, *Ces Femmes 1990 que nous sommes*.
- **Anne Cunéo**, *Prague aux Doigts de Sang*, Ed. Campiche.
- **Florence Montreynaud**, *Le XX^e Siècle des Femmes*, Ed. Nathan.
- **Gabrielle Nanchen**, *Amour et Pouvoir: des Hommes, des Femmes et des Valeurs*, Ed. Favre.

Jura

Une Roumaine à Lajoux

(fvh) – Margit Genoi est une enseignante roumaine d'une soixantaine d'années. Depuis son opération d'un cancer au sein, elle participe activement à l'association Vivre comme avant. C'est dans le cadre d'un congrès de l'association qui a eu lieu à Lausanne en 1986 que Margit a découvert notre pays. Cet été, elle y vivra durant quatre à six semaines pour se familiariser avec notre mode de vie et apprendre les structures de l'économie de marché. Margit a d'ores et déjà trouvé gîte à Lajoux chez Joseph Gogniat. Mais elle souhaite exercer une activité lucrative et est ouverte à toutes les propositions. Elle est en mesure de s'occuper d'enfants, de jeunes dans leurs devoirs et peut seconder le personnel des homes ou s'occuper de personnes âgées. Précisons que Margit parle et écrit parfaitement le

français. Vous souhaitez la seconder dans ses démarches ou alors faire sa connaissance, écrivez-lui: Mme Margit Genoi, Str. Dealului 10, 4225 Reghin, Jud. Mures, Roumanie. Informations auprès de Joseph Gogniat, tél. (032) 91 92 71 (privé).

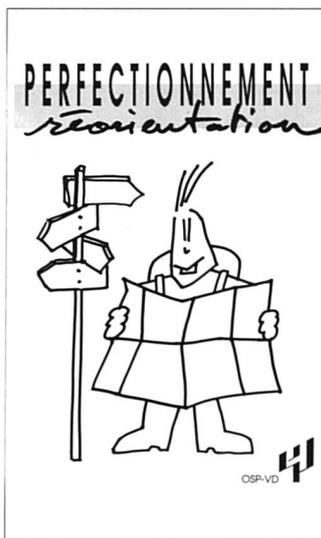
Vaud

Une brochure pour se réorienter

L'Office cantonal vaudois d'orientation scolaire et professionnelle vient d'éditer une brochure intitulée «Perfectionnement et Réorientation» à l'intention de toutes les personnes adultes, femmes et hommes, désireuses de prendre un nouveau départ dans le monde du travail.

Cette brochure recense 618 possibilités de formation ou de perfectionnement, publiques ou privées, principalement dans le canton de Vaud, mais égale-

ment dans le reste de la Suisse. A noter que, à côté de formations supérieures exigeant déjà une formation de base, on y trouve également des formations sans conditions d'admission et sans limite d'âge.



On peut se procurer la brochure au secrétariat romand de l'ASOSP, CP 63, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 23 66 68.

Genève

Du nouveau à la Maison

(mc) – Après quelque huit mois de fonctionnement, la Maison, le Centre femmes genevois, se transforme. A nouveau comité, nouvelles activités. Créée surtout comme un espace de rencontres et de loisirs, la Maison se veut de plus, aujourd'hui, un lieu de réflexion où de véritables débats d'idées et des actions concrètes peuvent être menés en faveur des femmes. Restauration, apéros, bals, expositions, comme avant, mais aussi conférences, lectures et animations culturelles. Et pour ce faire, la Maison sollicite de la part des femmes un peu de temps et d'argent pour consolider son action.

Adresse: La Maison, 30 av. Peschier, 1206 Genève, CCP 12-21928-1.

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
 l'agence de la Banque hypothécaire
 du canton de Genève, votre banque cantonale,
 est ouverte également le samedi matin.
 Madame Maria Trunz,
 chef de notre agence et ses collaboratrices
 seront heureuses de vous accueillir.

BCC ◀

Valais

Oui au Bureau de l'égalité

(ccr) – Le 31 janvier dernier, le Grand Conseil a accepté, par 98 voix sur 130, la motion de la députée E. Waeber-Kalbermatten demandant la création d'un Bureau de l'égalité. Il s'est tout de même trouvé 21 députés pour opposer un refus à cette motion. Leur porte-parole, un démocrate-chrétien séduois, a invoqué « l'inutilité » flagrante d'un organisme chargé d'appliquer un concept qui, selon lui, existe depuis le paléolithique déjà. Il a motivé son refus par le souci d'une saine défense des intérêts féminins (ben voyons!).

Les députées ne lui ont guère manifesté de reconnaissance puisqu'elles ont voté, à l'unanimité, la motion de leur collègue. Le conseiller d'Etat Ri-

chard Gertschen a défendu fermement la motion, rappelant au passage aux députés qu'il ne suffisait pas de créer un tel organisme, qu'il faudrait en plus lui donner les moyens nécessaires à son action.

Fribourg

Canton et Uni : ça bouge !

(bbg) – Deux motions parlementaires ont été déposées au Grand Conseil concernant la création d'un bureau de la condition féminine à Fribourg. Elles proviennent de milieux convaincus de la nécessité de remplacer par un poste de préposée professionnelle à plein temps une commission cantonale pour les questions féminines dépassée par le nombre et la complexité de ses tâches.

A l'Université de Fribourg aussi, le problème des femmes est à l'ordre du jour. Au semestre d'hiver 1990-91, les femmes sont au nombre de 2617 sur 6325 étudiant-e-s (2091 sur les 4795 ressortissant-e-s suisses). Dans le corps enseignant, on dénombre 49 femmes sur 418 : 45 chargées de cours, 1 professeure assistante, 3 professeurs ordinaires (sur 127). Le corps intermédiaire (assistant-e-s et maîtres-assistant-e-s) comprend 114 femmes sur 448. L'équipe du rectorat sortant, grâce à son vice-recteur Imbach, a considéré qu'il était de son devoir de contribuer à la réalisation de l'égalité des chances entre hommes et femmes au sein de l'université. Pour ce faire, un groupe de travail a planché sur la manière de la réaliser et a émis un projet concernant la création d'un « bureau de la promotion de la femme » à l'Université, doublé d'une « préposée aux questions féminines ». Ce projet a déjà reçu

l'aval du rectorat et du Sénat de l'Université. Il attend la décision du conseil d'Etat, qui doit débloquer des fonds pour son fonctionnement. Le règlement assigne à la préposée les tâches de conseil d'information, de collaboration active à la politique de l'Université en matière de carrières féminines, de coordination à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Le bureau pourrait entrer en fonction dès la rentrée 1991.

De leur côté, les assistantes se regroupent. Barbara Waldis (tél. 21 94 07) et Irène Neubauer (tél. 21 94 70) ont mis sur pied un groupe d'assistantes qui se propose d'étudier leur situation particulière au sein de l'Uni, en leurs besoins et leurs difficultés et de définir les buts à atteindre durant les dix prochaines années, afin que leurs intérêts spécifiques soient pris en compte et que soit améliorée l'image féminine parmi les cadres intermédiaires.

Journée internationale des femmes

Le programme du 8 mars

Nous reproduisons ci-dessous les annonces des manifestations pour la Journée internationale des femmes qui sont parvenues à notre rédaction.

OFRA : les femmes et l'Europe

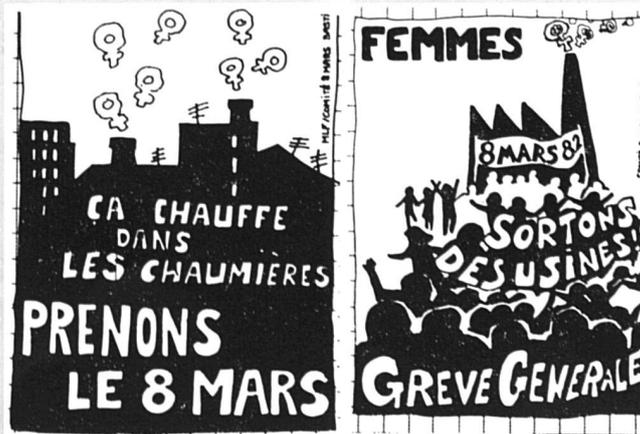
L'OFRA (Organisation pour la cause des femmes) a choisi le thème de l'Europe pour sa manifestation nationale qui aura lieu le samedi 9 mars à Bâle. Rassemblement dès 13 h 30 à la Barfüsserplatz. Exposés, manif, repas à 19 h, puis dès 20 h 30, musique et disco.

ONU : les femmes réfugiées

Le groupe des Nations Unies pour l'égalité des droits entre hommes et femmes propose, le vendredi 8 mars, dès 12 h, différentes manifestations et animations au Palais des Nations autour du thème de la femme réfugiée : films, vidéos, table ronde, vernissage d'une exposition d'artistes femmes.

Genève : échanges interculturels

Toujours sur le thème des femmes réfugiées, et toujours le vendredi 8 mars, les Femmes pour la Paix et quinze autres organisations féminines genevoises organisent une soirée (dès 18 h 30) au Centre Camille Martin (1, rue Camille-Martin, angle av. d'Aïre) : accueil, rencontres, repas, musique, discussions.



Des affiches MLF/France de 1982.

Valais : l'environnement

« Quel futur pour nos enfants ? » : c'est le thème qu'a choisi le CLAF valaisan pour sa traditionnelle journée de la femme, qui sera organisée cette année le samedi 9 mars, à 9 h 30 à Sion (Aula du Collège). Mme Véronique Guglielmetti, présidente romande de la commission anti-gaspillage de la FRC, Mme Ursula Imhof, présidente de la section valaisanne de « Médecins en faveur de l'environnement » et M. Marcel Kuonen, chargé de l'information au service cantonal de l'environnement seront les orateurs de

cette journée. L'après-midi sera consacrée, comme à l'ordinaire, aux différents ateliers.

Vaud : quel féminisme aujourd'hui ?

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises organise, le vendredi 8 mars, à 17 h 30, à la Maison de la femme (Eglantine 6, Lausanne) un débat entre Gabrielle Nanchen, auteure de *Amour et pouvoir*, et les membres du groupe de jeunes féministes « Huit d'entre elles ». Après une collation, la soirée se poursuivra sur le thème de la place des femmes en politique, avec information et débat sur les initiatives récemment lancées.